



## Solvay place avec succès un emprunt obligataire hybride perpétuel pour un montant nominal global de 300 millions d'euros

**Bruxelles, le 27 novembre 2018, 18h30 ---** Solvay a placé avec succès un emprunt obligataire hybride perpétuel pour un montant nominal global de 300 millions d'euros, devant adresser les besoins généraux du Groupe, et offrant notamment la possibilité de refinancer l'emprunt obligataire hybride perpétuel existant d'un montant de 700 millions d'euros avec une première date de remboursement en mai 2019.

L'emprunt obligataire hybride de 300 millions d'euros a une première date de remboursement le 4 mars 2024 et un coupon de 4.25 % jusqu'à cette date, avec une remise à jour tous les 5 ans par la suite.

Les obligations hybrides seront de rang inférieur à toutes les dettes de premier rang et seront enregistrées en capitaux propres (et les coupons seront enregistrés sous forme de dividendes), conformément aux normes IFRS. S&P et Moody's attribueront une caractéristique intermédiaire de « capitaux propres », ce qui correspond à un traitement « capitaux propres » de 50% de l'emprunt.

Karim Hajjar, Directeur Financier de Solvay, a commenté : « *La transformation de notre portefeuille accomplie ces dernières années s'est accompagnée d'une amélioration significative de notre génération de cash et d'un désendettement progressif. Cette émission réussie s'inscrit dans notre gestion dynamique du portefeuille d'obligations hybrides. Celle-ci a pour objectif d'optimiser la structure capitalistique du Groupe et de réduire les charges financières tout en maintenant notre engagement en faveur d'une notation « investment grade » et en faveur de la permanence et de l'importance des obligations hybrides dans notre stratégie.* »

\* \* \* \* \*

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres aux États-Unis ou dans toute autre juridiction. Les titres mentionnés dans le présent document n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés au titre du Securities Act de 1933, tel que amendé, et ne peuvent être offerts, exercés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants américains sans enregistrement ou exemption applicable de l'obligation d'enregistrement. Il n'y a aucune intention d'enregistrer une partie de l'offre aux États-Unis ni d'y faire une offre publique de titres.

L'émission, l'exercice ou la vente de titres dans le cadre de cette offre sont soumis à des restrictions légales ou réglementaires spécifiques dans certaines juridictions. La Société décline toute responsabilité en cas de violation par une quelconque personne de ces restrictions.

L'information contenue dans ce document ne constitue pas, ni fait partie d'une offre de vente ou d'une sollicitation d'une offre d'achat, et il n'y aura aucune vente des titres mentionnés dans la présente, dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

La Société n'a autorisé aucune offre de titres au public dans n'importe quel Etat membre de l'Espace économique européen.

Les titres visés dans le présent document ne sont pas destinés à être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition d'un investisseur de détail et ne devraient pas être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition d'un investisseur de détail. A cette fin, le terme « investisseur de détail » désigne une personne qui est visée par l'une des catégories suivantes (ou les deux): (a) un client de détail, tel que défini au point (11) de l'article 4(1) de la Directive 2014/65/UE concernant les marchés et les instruments financiers, telle que modifiée (« MiFID II ») ; ou (b) un client au sens de la Directive 2002/92/CE (telle que modifiée), lorsque ce client n'est pas un client professionnel au sens du point (10) de l'article 4(1) de MiFID II.

Ce communiqué ne peut être communiqué aux personnes situées au Royaume-Uni que dans les cas où les dispositions de la section 21(1) du Financial Services Market Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ne s'appliquent pas à l'Emetteur et s'adresse uniquement à des personnes situées au Royaume-Uni (i) qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, ces personnes répondant à la définition de « professionnels en investissement » visées par l'article 19(5) du FSMA (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« Ordre »), ou (ii) qui sont des personnes visées à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre ou à d'autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement communiqué (toutes ces personnes étant désignées comme étant des « Personnes habilitées »). Cette communication est adressée uniquement aux Personnes habilitées et toute personne qui n'est pas une Personne habilitée ne doit ni agir ni se fonder sur ce document ou sur son contenu.

Les titres visés dans le présent document ne peuvent être détenus que par, et transférés qu'à des investisseurs éligibles visés à l'article 4 de l'Arrêté royal belge du 26 mai 1994, détenant leurs titres sur un compte titres exonéré ouvert auprès d'un établissement financier participant directement ou indirectement au Système de liquidation de titres géré par la Banque nationale de Belgique. Les titres ne sont pas destinés à être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition de, et ne devraient pas être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition d'un consommateur au sens du Code belge de droit économique.

*This press release is also available in English. - Dit persbericht is ook in het Nederlands beschikbaar.*



👉 [SUIVEZ-NOUS SUR TWITTER @SOLVAYGROUP](#)

**Solvay** est un groupe de matériaux avancés et de chimie de spécialités, engagé dans le développement de solutions répondant aux grands enjeux sociétaux. Solvay innove en partenariat avec ses clients dans divers marchés finaux tels que l'aéronautique, l'automobile, les batteries, l'électronique et la santé, ainsi que dans l'extraction minière de gaz et pétrole, contribuant ainsi à combiner efficacité et durabilité. Ses matériaux d'allègement participent à une mobilité plus durable, ses formulations favorisent l'optimisation des ressources et ses matériaux de haute performance contribuent à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.

Le Groupe, dont le siège se trouve à Bruxelles, emploie environ 26 800 personnes dans 61 pays. Solvay a réalisé un chiffre d'affaires de 10,1 milliards d'euros dont 90 % dans des activités où il figure parmi les trois premiers groupes mondiaux, qui se traduit par une marge d'EBITDA de 22%. Solvay SA (**SOLB.BE**) est coté à la bourse Euronext de Bruxelles et de Paris (Bloomberg : **SOLB.BB** - Reuters : **SOLB.BR**) et aux États-Unis, ses actions (**SOLVY**) sont négociées via un programme ADR de niveau 1. *Les chiffres financiers tiennent compte de la cession annoncée de Polyamides.*

**Relations Média**

**Caroline Jacobs**  
+32 2 264 1530

**Victoria Binoche**  
+33 1 44 94 86 72

**Relations Investisseurs**

**Geoffroy Raskin**  
+32 2 264 1540

**Jodi Allen**  
+1 6098604608

**Bisser Alexandrov**  
+32 2 264 3687

*This press release is also available in English. - Dit persbericht is ook in het Nederlands beschikbaar.*